Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

cerfa
N°14435*04

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

☑ Récépissé de DT
☐ Récépissé de DICT
☐ Récépissé de DT/DICT conjointe

Destinataire

Dénomination : daniere vincent
Complément / Service :
Numéro / Voie : 3 allée de la tour
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 42000 st etienne
Pays : France

N° consultation du téléservice : 2025032601830TPN
Référence de l'exploitant :
N° d'affaire du déclarant : 25-01 - Rehab ETAT
Personne à contacter (déclarant) : daniere vincent
Date de réception de la déclaration : 17 / 04 / 2025
Commune principale des travaux : Roanne
Adresse des travaux prévus : rue waldeck Rousseau

Coordonnées de l'exploitant

Raison sociale : SFR - SFR SA SFR SA
Personne à contacter :
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Tél. : 0980804303
Fax :

Éléments généraux de réponse

☐ Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :

☑ Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : ____________ m
☐ Il y a au moins un réseau / ouvrage concerné de catégorie *(voir liste des catégories au verso)* : ____ ____ ____ . Autres informations :

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :
☐ Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.
Veuillez contacter notre représentant : Tél. :
NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

☐ Plans joints :	Références :	Echelle$_{(1)}$:	Date d'édition$_{(1)}$:	Sensible :	Prof. règl. mini$_{(1)}$:	Matériau réseau$_{(1)}$:
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.			___ / ___ / ______	☐	______ cm	
			___ / ___ / ______	☐	______ cm	

☐ Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : ☐ Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / ______ à ___ h ___
ou ☐ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / ______)
☐ Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
☐ (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
☐ Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) : pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :
Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ○ possible ○ impossible
Mesures de sécurité à mettre en œuvre :

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0298464627
Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

Responsable du dossier

Nom :
Désignation du service : DT-DICT
Tél. : 0980804303

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : BERRAL Fatima
Signature : Signature certifiée Sogelink
Date : 17 / 04 / 2025 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 4

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

DIRECTION DE LYON

EV SPE TELECOMMUNICATIONS
7, rue Dugas Montbel
69002 LYON

DEPLOIEMENT DU RESEAU TELECOM. DEVELOPPEMENT

Ligne n°750

Tronçon

St GERMAIN DES FOSSES ROANNE

Parcours St PIERRE LAVAL – ROANNE n°LY053

PLAN DEFINITIF DE POSE

1 Câble homogène à 144 Fibres optiques monomodes dans 1PEHDø27/33 Vert et 1 PEHDø27/33 de Réserve Gris jusqu' au km 418.003 (Chambre 66) et 2 PEHDø27/33 de Réserve Gris et Violet au delà

Partie comprise entre le km 416.500 et le km 420.000 (Joint LY053/07)

PLAN N° LY053/08

Dressé par
AGI–PLAN SNC : DAO Autocad
13 Rue des Hautes Rayes
78701 CONFLANS St HONORINE CEDEX
Tél: 01.39.19.87.72 Fax: 01.39.72.71.79
E–Mail: agiplansnc@post.club-internet.fr

Date: NOVEMBRE 1999

INDICES	MODIFICATIONS	DATES
A	Plan de piquetage	NOVEMBRE 1999
B	Retour d'approbation	DECEMBRE 1999
C	Plan D.O.E. "Projet" par Ets LEGRAND	JUIN 2001
D	Plan D.O.E. par Ets LEGRAND	AOUT 2001

SFR
Publié par: Service Cartographie SFR
[illegible] PCT-08-21867

LEGENDE

Désignation des points spéciaux

☐	Pupin en pleine terre
☐	Pupin en chambre
☐	Pupin en boîte extérieure ou en caniveaux
MIC	Pupin et coffret de régénération MIC
⊖	Jonction ou dérivation ou Jonction – Dérivation
(MI)	Manchon isolant avec prise de potentiel

Symboles des points sur le câble

●	Jonction droite
	Jonction en épi
◉	Jonction avec dérivation
○	Dérivation
○	Pupin
◎	Pupin avec dérivation
	Manchon isolant
⊗	Pièce de division
MOU : 5.0	Love d' un mou de 5m
	Mise à la terre des longueurs de 4800m
Cde	
☐	Boîte de raccordement extérieure

Renseignements sur les sigles

Exemple: CUIVRE

- 102 { 1 : N° du tronçon d'amplification; 02 : N° de la section pupin
- 2 { 2 : N° d'ordre de l'épissure entre pupins
- 1D : N° d'ordre de l'épissure avec dérivation
- D2 : N° d'ordre de dérivation entre pupins
- ou P : Pupin
- PD : Pupin avec dérivation

Exemple: FIBRE OPTIQUE

- 102 { 1 : N° du tronçon d'amplification; 02 : N° de la longueur
- F02 { F02 : N° d'ordre de la jonction
- ou { F01D : N° d'ordre de l'épissure avec dérivation; F0D2 : N° d'ordre de dérivation dans la longueur

POUR TOUS TYPES DE CABLES

- S1 : Jonction supplémentaire dans la même section
- S1D : Jonction supplémentaire avec dérivation

CABLE SUPPLEMENTAIRE

Pour tout câble supplémentaire ajouter :
A : pour le 2ème câble (ex:102A)
B : pour le 3ème câble

Protections des câbles

- PM,MM,GM,TGM (Type du caniveau béton)
- CA : Caniveau Amiante
- CB : Caniveau Béton
- C RER : Caniveau RER
- CI : Caniveau Intercalaire
- CT : Chambre de Tirage
- CTP : Chambre de Tirage Préfabriquée
- D : Dalette
- DM : Dalle Marine
- G : Grillage avertisseur
- TC : Tuyau ciment
- TP : Tuyau Plastique
- TPB : Tuyau Plastique enrobé de Béton
- PEHD : Tuyau Polyéthylène Haute densité
- ▽1 : Pose mécanique avec machine agréée type B (gabarit routier)
- ▽2 : Pose mécanique avec machine agréée type A (gabarit réduit)
- ▽3 : Pose mécanique avec machine agréée type L.G.V.
- : Pose mixte mécanisée

Postes téléphoniques

Lignes électrifiées		Lignes non électrifiées
☐ : D'alarme .		D'alerte
△ : D'alarme et de régulation		D'alerte et de régulation
◇ : De régulation .		
● : Prise travaux TPME.		
PN : De passage à niveau .		

Prises téléphoniques en boîte TSE 80
(prise 1/2 : Prises téléphoniques)
(prise 3 : Maintenance MIC)
(prise 4 : Prise radio)

MIC : Pot MIC

Extrémités

CUIVRE :

- Tête 51L
- Tête TTO
- TSE 80 sans prise
- Aéro–souterraine
- Elément de signalisation

FIBRE OPTIQUE :

- TCOP : Tête de câble optique .
- FT : Tête de câble FRANCE TELECOM.
- CDOP : Coffret de dérivation optique

TRACE DES CABLES :

- Câble 28qu.
- Câble à 4 F.O SNCF
- Câble à 144 FO TD
- Câble Cde 25² Cu/Pb

TUBES PEHD :

- Raccord de tube PEHD (Vert , gris)
- Manchon sur le tube PEHD (Vert , gris)

Coupes et plans de détails (épissures , Pupins dérivations , loves , ouvrages d'art , traversées de voies et de routes)	Les coupes sont faites DOS A ORIGINE à l'échelle de 1/100
N° des épissures ou des points Pupin	
Distances entre Axes d'épissures { Câble 144FO TD; Câble 4FO SNCF; Câble 28qu. SNCF	
Protections RFF { Type; Longueur	
Protections T.D. { Type; Longueur	
Pose du câble { Profondeur (1); Distance au rail extérieur (2)	
Cotes cumulées partielles aux points Pupin , épissures , dérivations , mous , changement de tracé etc... avec pour origine successive chaque épissure ou points de charge du câble principal .	

ECHELLE

Les cotes de repérage des épissures pupins et dérivations sont mesurées sur la piste , sauf points particuliers .

1 – Dans le cas d'emploi de tuyaux , la profondeur indiquée correspond à celle mesurée entre la génératrice supérieure du tuyau le moins profond et le plan de roulement du rail le plus bas ou le niveau de la route .

2 – Dans le cas ou la distance au rail n'est pas cotée celle–ci est remplacée par une cote à un autre obstacle ou par l'indication graphique du plan .

NOTA : Sauf indications contraires, le CB est posé couvercle à fleur de sol.

1/500
735–D1
LY053–06 à 4732.6
4FO–25 à 2417.0
735–1 à 460.4
km 417
MOU. 21.0 dans la CTP
MOU. 3.0
CTP 19–12–4
735–2
PRo km 416.930
735–3D
MOU. 3.0 sur 280u.
km 418
MOU. 10.0 dans la CTP
MOU. 12.0
2 PEHDø27/33 de réserve 1 Gris et 1 Violet
1 PEHDø27/33 de réserve Gris
PRo km 417.750
EX. 736–1D
736–2
km 419
MOU. 11.0 dans la Ch.
736–3D
MOU. 3.0 sur 280u.
4FO/26 à 2417.0
4FO vers la T.C.O.P CA de ROANNE
736–1D
737/1D à 468.4
MOU. 4.0 sur 280u.
PRo km 419.730
MOU. 10.0 dans la CTP
BORDERES
ROANNE
km 420
Ch. 1.2 x 1.2 x 1.2 Rail 4.85
T.C.O.P – SHELTER à 4290.75
4FO vers T.C.O.P CA de ROANNE
737/1D à 468.4

Dates	Modifications
11/1999	Indice A = Création du plan de piquetage
12/1999	Indice B = Retour d' approbation
06/2001	Indice C = Création du plan d' achèvement travaux d' après le plan de piquetage par Ets LEGRAND, dessinateur: BERTHON, Vérificateur: SOUQUIERES
08/2001	Indice D = Mise à jour du plan d' achèvement travaux "projet" d' après modifications de la SNCF (D.O.E.)

DIRECTION DE LYON

EV SPE TELECOMMUNICATIONS
7, rue Dugas Montbel
69002 LYON

DEPLOIEMENT DU RESEAU TELECOM. DEVELOPPEMENT

Ligne n°750

Tronçon
St GERMAIN DES FOSSES
ROANNE

Parcours St PIERRE LAVAL – ROANNE n°LY053

PLAN DEFINITIF DE POSE

1 Câble homogène à 144 Fibres optiques monomodes dans 1PEHDØ27/33 Vert et 1 PEHDØ27/33 de Réserve Gris

Partie comprise entre le km 419.800 et le CA de ROANNE
(du Joint 737/1D à la T. de C. de ROANNE)

PLAN N° LY053/08bis

Dressé par
AGI–PLAN SNC : DAO Autocad
13 Rue des Hautes Rayes
78701 CONFLANS St HONORINE CEDEX
Tél: 01.39.19.87.72 Fax: 0.1.39.72.71.79
E–Mail: agiplansnc@post.club–internet.fr

Date: NOVEMBRE 1999

INDICES	MODIFICATIONS	DATES
A	Plan de piquetage	NOVEMBRE 1999
B	Retour d'approbation	DECEMBRE 1999
C	Plan D.O.E. "projet" par Ets LEGRAND	JUIN 2001
D	Plan D.O.E. par Ets LEGRAND	AOUT 2001

Société Française de Radiotéléphone - SFR
Emprunte : LY-DC018-RFF-3-PCT-10-21869
Date : 19/10/2012
Publié par : Service Cartographie SFR
Publication : PLT / PDF
Fichier : LY-DC018-RFF-3-PCT-10-21869.dwg

LEGENDE

Désignation des points spéciaux

- Pupin en pleine terre
- Pupin en chambre
- Pupin en boîte extérieure ou en caniveaux
- MIC Pupin et coffret de régénération MIC
- Jonction ou dérivation ou Jonction – Dérivation
- (M) Manchon isolant avec prise de potentiel

Symboles des points sur le câble

- Jonction droite
- Jonction en épi
- Jonction avec dérivation
- Dérivation
- Pupin
- Pupin avec dérivation
- Manchon isolant
- Pièce de division
- MOU : 5.0 Love d'un mou de 5m
- Cdte Mise à la terre des longueurs de 4800m
- Boite de raccordement extérieure

Renseignements sur les sigles

Exemple: CUIVRE

102 { 1 : N° du tronçon d'amplification
02 : N° de la section pupin
2 { 2 : N° d'ordre de l'épissure entre pupins
ou { 1D : N° d'ordre de l'épissure avec dérivation
D2 : N° d'ordre de dérivation entre pupins
P : Pupin
PD : Pupin avec dérivation

Exemple: FIBRE OPTIQUE

102 { 1 : N° du tronçon d'amplification
02 : N° de la longueur
F02 { F02 : N° d'ordre de la jonction
ou { F01D : N° d'ordre de l'épissure avec dérivation
F0D2 : N° d'ordre de dérivation dans la longueur

POUR TOUS TYPES DE CABLES

S1 : Jonction supplémentaire dans la même section
S1D : Jonction supplémentaire avec dérivation

CABLE SUPPLEMENTAIRE

Pour tout câble supplémentaire ajouter :
A : pour le 2ème câble (ex:102A)
B : pour le 3ème câble

Protections des câbles

PM,MM,GM,TGM (Type du caniveau béton)

CA	Caniveau Amiante
CB	Caniveau Béton
C RER	Caniveau RER
CI	Caniveau Intercalaire
CT	Chambre de Tirage
CTP	Chambre de Tirage Préfabriquée
D	Dalette
DM	Dalle Marine
G	Grillage avertisseur
TC	Tuyau ciment
TP	Tuyau Plastique
TPB	Tuyau Plastique enrobé de Béton
PEHD	Tuyau Polyéthylène Haute densité
▽1	Pose mécanique avec machine agréée type B (gabarit routier)
▽2	Pose mécanique avec machine agréée type A (gabarit réduit)
▽3	Pose mécanique avec machine agréée type L.G.V.
	Pose mixte mécanisée

Postes téléphoniques

	Lignes électrifiées	Lignes non électrifiées
□	D'alarme .	D'alerte
△	D'alarme et de régulation	D'alerte et de régulation
◇	De régulation .	
●	Prise travaux TPVE.	
PN	De passage à niveau .	
1 2 / 3 4	Prises téléphoniques en boîte TSE 80 (prise 1/2 : Prises téléphoniques) (prise 3 : Maintenance MIC) (prise 4 : Prise radio)	
MIC	Pot MIC	

Extrémités

CUIVRE :

- Tête 51L
- Tête TTO
- TSE 80 sans prise
- Aéro–souterraine
- Elément de signalisation

FIBRE OPTIQUE :

- TCOP Tête de câble optique .
- FT Tête de câble FRANCE TELECOM.
- CDOP Coffret de dérivation optique

TRACE DES CABLES :

- Câble 28qu.
- Câble à 4 F.O SNCF
- Câble à 144 FO TD
- Câble Cdte 25² Cu/Pb

TUBES PEHD :

- R Raccord de tube PEHD (Vert , gris)
- M Manchon sur le tube PEHD (Vert , gris)

Coupes et plans de détails (épissures , Pupins dérivations , loves , ouvrages d'art , traversées de voies et de routes)

Les coupes sont faites DOS A ORIGINE à l'échelle de 1/100

N° des épissures ou des points Pupin

Distances entre Axes d'épissures { Câble 144FO TD / Câble 4FO SNCF / Câble 28qu. SNCF

Protections RFF { Type / Longueur

Protections T.D. { Type / Longueur

Pose du câble { Profondeur (1) / Distance au rail extérieur (2)

Cotes cumulées partielles aux points Pupin , épissures , dérivations , mous , changement de tracé etc... , avec pour origine successive chaque épissure ou points de charge du câble principal .

NOTA : Sauf indications contraires, le CB est posé couvercle à fleur de sol.

ECHELLE

Les cotes de repérage des épissures pupins et dérivations sont mesurées sur la piste , sauf points particuliers .

1 – Dans le cas d'emploi de tuyaux , la profondeur indiquée correspond à celle mesurée entre la génératrice supérieure du tuyau le moins profond et le plan de roulement du rail le plus bas ou le niveau de la route .

2 – Dans le cas ou la distance du rail n'est pas cotée celle–ci est remplacée par une cote à un autre obstacle ou par l'indication graphique du plan .

Coupes et plans de détails (épissures , pupins , dérivations , loves , ouvrages d'art , traversées de voies et de routes) .

Les coupes sont faites DOS A ORIGINE à l'échelle de 1/100

737–1D
MOU : 2.5 sur 28Qu.
737/PD à 468.4
737 1D
km 420.006
233.7
737 2
km 420.225
230.8
Câble BF 28qu. 0.9 vers St PIERRE LAVAL
Tête de Câble
1/1000
km 420
MOU:4.0 Sur FO
MOU:2.5 sur 28Qu.
Signalisation Poste 2
3Qu. Lg = 87.8
Poste 2
GARE DE ROANNE
Bâtiment des services divers
Bâtiment des voyageurs
PARKING
Passerelle
Axe du B.V. km 420.471
Souterrain km 420.483
Câble à 28qu. Vers St GERMAIN DES FOSSES
Câble à 144FO Vers SHELTER DE ROANNE
INTERIEUR du LOCAL de TELECOMMUNICATIONS de ROANNE
(Ech: 1/50)
Pièce de Division
Ch: 1.8 x 1.3 Rail: 13.9
Lg. = 2.9
COUPE A – A
(Ech: 1/50)
Tête de Câble
Pièce de Division

Dates	Modifications
11/1999	Indice A = Création du plan de piquetage
12/1999	Indice B = Retour d' approbation
06/2001	Indice C = Création du plan d' achèvement travaux d' après le plan de piquetage par Ets LEGRAND, dessinateur: BERTHON, Vérificateur: SOUQUIERES
08/2001	Indice D = Mise à jour du plan d' achèvement travaux "projet" d' après modifications de la SNCF (D.O.E.)

783-00

SNCF

DIRECTION DE LYON
DIVISION DE L'EQUIPEMENT

TELECOMMUNICATIONS
10 Cours de VERDUN 69002 LYON
Téléphone 72.40.16.62

ROANNE - LE COTEAU - ST GMO

TRONCON N° 783-1

ROANNE - L'ARBRESLE

PLAN DE PIQUETAGE

CABLE A 8 FO de ROANNE au COTEAU km 423.470

PLAN N° 1-01
Dresse par: DV 35 LYON
Date : 10.1993

MODIFICATIONS	DATES

LEGENDE

DESIGNATION DES POINTS SPECIAUX

- Pupin en pleine terre
- Pupin en chambre
- Pupin en boites extérieures
- Pupin et coffret de régénération MIC
- Jonction ou Dérivation ou Jonction – Dérivation
- (MI) Manchon isolant avec prise de potentiel

SYMBOLES DES POINTS SUR LE CABLE

- Jonction droite
- Jonction en épi
- Jonction avec dérivation
- Dérivation
- Pupin
- Pupin avec dérivation
- Manchon isolant
- Pièce de division
- Love d' un mou de 5 m (5.0)
- Boite de raccordement extérieure

RENSEIGNEMENTS SUR LES SIGLES
EXEMPLE

102/2
1 N° du tronçon d'amplification
02 N° de la section pupin
2 N° d'ordre de l'épissure entre pupins
ou
1D N° d'ordre de l'épissure avec dérivation
D2 N° d'ordre de dérivation entre pupins
P Pupin
PD Pupin avec dérivation

POSTES TELEPHONIQUES

	LIGNES électrifiées	LIGNES non électrifiées
☐	D'alarme	D'alerte
△	D'alarme et régulation	D'alerte et régulation
◇	De régulation	
PN	De passage à niveau	

Prises téléphoniques en boite TSE 80
(1)= prise travaux 1)
(2)= " " 2)
(*) autres prises possibles

EXTREMITES

TETES
- 51L
- TTO
- TSE 80 sans prise
- Aéro–souterraine
- Elément de signalisation
- Tête de câble à fibres optiques

ROANNE - TARARE . plan n° 01
Artere à créer. Protection — Type / Longueur
Artere existante Protection — Type / Longueur
Pose du câble — Profondeur / Distance au rail
Points kilométriques de la voie
1/1000
TETES DE CABLE
20 QU
INTERIEUR 5.8
+mou 20 m
TPS 10.0
Ch 1.8
GM 101.0
TP 18.0
GM 30.0
GM 111.0
GM 98.0
Traversée à créer PK 420 885 environ
+mou 10m dans CT
TP 12.0
Km 421.200
FO
G 556.0
0.60
Tuyau ourgoulote accroché au garde corps 50.0
ROANNE - TARARE . plan n° 2
PK 421.900
PK 422.000
enterré le long du caniveau existant jusqu'au 421.760
G 710.0
Traversée sans CT
Janot 15.0
G 52.0
PM 200.0
PM sur ferrure 10.0
MM 252.0
CBPM2
ROANNE
TARARE
V1
V2
Pt de 1400 (PK 420 820)
Pt de 1000 (PK 421 750)
Pt de 800 (PK 422 340)
Aqueduc (PK 422 190)
Traversée sans CT Km 422 570 env.
Viaduct (PK 422 830)
Km 422.615
101 / 8FO
Ch 200 20.0
MM 60.0
4 TP existants 9.0
à poser dans funiculaire exist. 42.0
GM à poser 382.0
GM 58.0
TP 9.0
TP 22.0
GM 57.5
TP 12.0
PM 40.0
CBMM2 121.9
TP 31.3
TP 12.0
TP FT 25.0
CH FT 2.0
+mou 20.0
2 / F
102 / FO
103-1
bord quai
2.5 V2 St Etie
2.0 V2 St Etienne
CT 1.0 x 1.0 à construire
CT 1.0 x 5.0 existante
CT existante
CT France Telecom
B.V.
Poste 1
Mou 10m dans CT
Gare de ROANNE
Gare de le COTEAU
421
422
423
PN 200 Km 422 765
Ligne de PARAY LE MONIAL Km 423.470
POSTE LE COTEAU

DATES	MODIFICATIONS

telecom DEVELOPPEMENT
50, Place de l' ellipse
92985 PARIS LA DEFENSE
Téléphone: 01.55.23.90.00

SNCF
DIRECTION DE LYON
EV SPE TELECOMMUNICATIONS
POLE INGENIERIE
7, Rue Dugas–Montbel
69002 LYON
Téléphone: 04.72.40.16.62

CABLES DE TELECOMMUNICATIONS

LIGNES N°
750 MORET – LYON
783 LE COTEAU – ST GERMAIN AU MONT D'OR

TRONCON FO N° 1 ROANNE – LYON

TRONCON CABLE CUIVRE N° 1
ROANNE – TARARE

DOSSIER DEFINITIF DE POSE

CABLES PRINCIPAUX :

- type MD1 à 20 Quartes
- Fibres Optiques :
  - > à 36 FO de Roanne à L'Arbresle (113/FO km 478.954)
  - > à 72 FO de L'Arbresle (113/FO km 478.954) à Lyon

Partie comprise entre le km 420.702 (Shelter) et le km 422.000

PLAN N° 1–01

Dresse par: *LEGRAND S.A.*
Modifié par: *SOUCHON*
D.A.O. Autocad
Date: DECEMBRE 1998

MODIFICATIONS	DATES

SFR
Société Française de Radiotéléphone - SFR
Empreinte : LY-CB093-RFF-3-PCT-01-21837
Date : 15/10/2012
Publication : PLT / PDF
Publié par : Service Cartographie SFR
Fichier : LY-CB093-RFF-3-PCT-01-21837.dwg

LEGENDE

DESIGNATION DES POINTS SPECIAUX

- Pupin en pleine terre
- Pupin en chambre
- Pupin en boite exterieure ou en caniveau
- MIC: Pupin et coffret de regeneration MIC
- Jonction ou derivation ou Jonction – Derivation
- MI: Manchon isolant avec prise de potentiel
- Jonction ou derivation en chambre

SYMBOLES DES POINTS SUR LE CABLE

- Jonction supplementaire
- Jonction droite
- Jonction en epi
- Jonction avec derivation
- Derivation
- Pupin
- Pupin avec derivation
- Manchon isolant
- Piece de division
- MOU:5.0 Love d' un mou de 5.00 m
- Cdte Mise a la terre des longueurs de 4800m
- Boite de raccordement exterieure
- CDTE Jonction cable de terre
- DT Derivation cable de terre

RENSEIGNEMENTS SUR LES SIGLES

Exemple : CUIVRE

$\frac{102}{2}$
- 1 : N° du troncon d' amplification
- 02 : N° de la section pupin
- 2 : N° d' ordre de l' epissure entre pupins
- ou
  - 1D : N° d' ordre de l' epissure avec derivation
  - D2 : N° d' ordre de derivation entre pupins
  - P
  - PD : Pupin avec derivation

Exemple : FIBRE OPTIQUE

$\frac{102}{F02}$
- 1 : N° du troncon d' amplification
- 02 : N° de la longueur
- F02 : N° d' ordre de la jonction
- ou
  - F01D : N° d' ordre de l' epissure avec derivation
  - F0D2 : N° d' ordre de derivation dans la longueur

CABLE SUPPLEMENTAIRE

Pour tout cable supplementaire ajouter:

A pour 2e cable (ex: 102A)
B pour 3e cable

PROTECTIONS DES CABLES

PM,MM,GM,TGM	(Type du caniveau beton)
CA	Caniveau amiante
CB	Caniveau beton
CP	Caniveau piste
CI	Caniveau intercalaire
CT	Chambre de tirage
CTP	Chambre de tirage prefabriquee
D	Dalette
DM	Dalle marine
G	Grillage avertisseur
TC	Tuyau ciment
TP	Tuyau plastique
TPB	Tuyau plastique enrobe de beton
TPA	Tuyau plastique annele
PEHD	Tuyau polyethylene haute densite
	Pose mecanique
	Pose mixte mecanisee

POSTES TELEPHONIQUES

	Lignes electrifiees	Lignes non electrifiees
□	D' alarme	D' alerte
△	D' alarme et de regulation	D' alerte et de regulation
◇	De regulation	
PN	De passage a niveau	

Prises telephoniques en boite TSE 80
1 2 / 3 4: (prise 1et2=prises telephoniques) (prise 3=maintenance MIC) (prise 4=prise radio)

EXTREMITES

CUIVRE :
- Tete 51L
- Tete TTO
- TSE 80 sans prise
- Aero–souterraine
- Element de signalisation

FIBRE OPTIQUE :
- Emission
- Reception
- Regeneration
- TCOp: Tete de cable optique
- FT: Tete de cable France Telecom
- CDOp: Coffret de derivation optique

TUBE PEHD :
- R: Raccord de tube PEHD
- M: Manchon sur le tube PEHD
- Position du touret
- Point de soufflage intermediaire

Reperage des joints
Points Kilometriques voies / Longueurs de cable entre joints
Protection {Type / Longueur}
Pose de cable {Profondeur / Distance au rail exterieur}
Km de la voie

NOTA : Reperage des arteres effectue par des bornes de reperage ou des boules marqueurs placees normalement sur l'axe du trace, point d'epissure point P, point de derivation, aux hectometres, loves et joints Fibres Optiques.

– TRACE DES CABLES –

	Cable 20 Qu.	Cable FO
Sur calque	– – – – –	– – – – –
Sur tirage	🟥 – – – –	🟩 – – – –

NOTA : De ROANNE à LYON, un tube PEHD de 33–3 à liseré vert et un deuxième tube à liseré gris, du shelter de Roanne à la jonction 101/FO km 420.200, de la jonction 110/FO km 467.300 au km 477.952, de la jonction 113/FO km 478.954 à LYON, sont posés en continuité sur toute la longueur dans les caniveaux, les chambres, les conduites fermées (TP,TC) et en terre.
–Le câble à FO (36 ou 72 FO) est mis en place dans le tube à liseré vert

ECHELLE → *Ech. 1/1000*

Coupes et plans de details (Epissures, Pupins, derivations, loves, ouvrages d'art traversees de voies et de routes) → *Les coupes sont faites DOS A L'ORIGINE a l'echelle de 1/100*

CABLE FO
Pose de cable {Distance au rail exterieur / Profondeur}
Protections {Type / Longueur}
Distance entre jonctions FO

Tete de cable
Gare de ROANNE
Km 420.480 BV
Poste 3
Shelter
MOU FO : 15.00 dans Shelter
Km 420.800
Km 420.820 P3
Km 420.992 Aqu.
Km 421.000
Km 421.133 Aqu.
Km 421.200
Km 421.400
P.I. Km 421.448
P.I. Km 421.638
P.I. Km 421.782
Km 421.800
Km 422.000
421
422
101/D1 Km 420.670
101/1 Km 420.870
Coupe au 101/1 Km 420.870
Coupe au 101/D1 Km 421.176
101/D1 Km 421.176
Coupe au 101/PD Km 421.332
MIC 101/PD Km 421.332
Coupe au 102/1 Km 421.807
102/1 Km 421.807
Coupe au 102/D1 Km 421.950
102/D1 Km 421.950
102/2 a 424.80
101/FO a 4660.00
465.50
461.00
465.80
CTP 25-10 exist.
CTP 12-12-8
CTP 12-12-12
CTP 5-5 exist.
CTP 17-12 exist.
CTP 8-8-8
CBGM1
CBPM1
CBPM2
CBMM1
CBS2
Ribardieres
Goulotte EBO
V1
V2
T. de C.

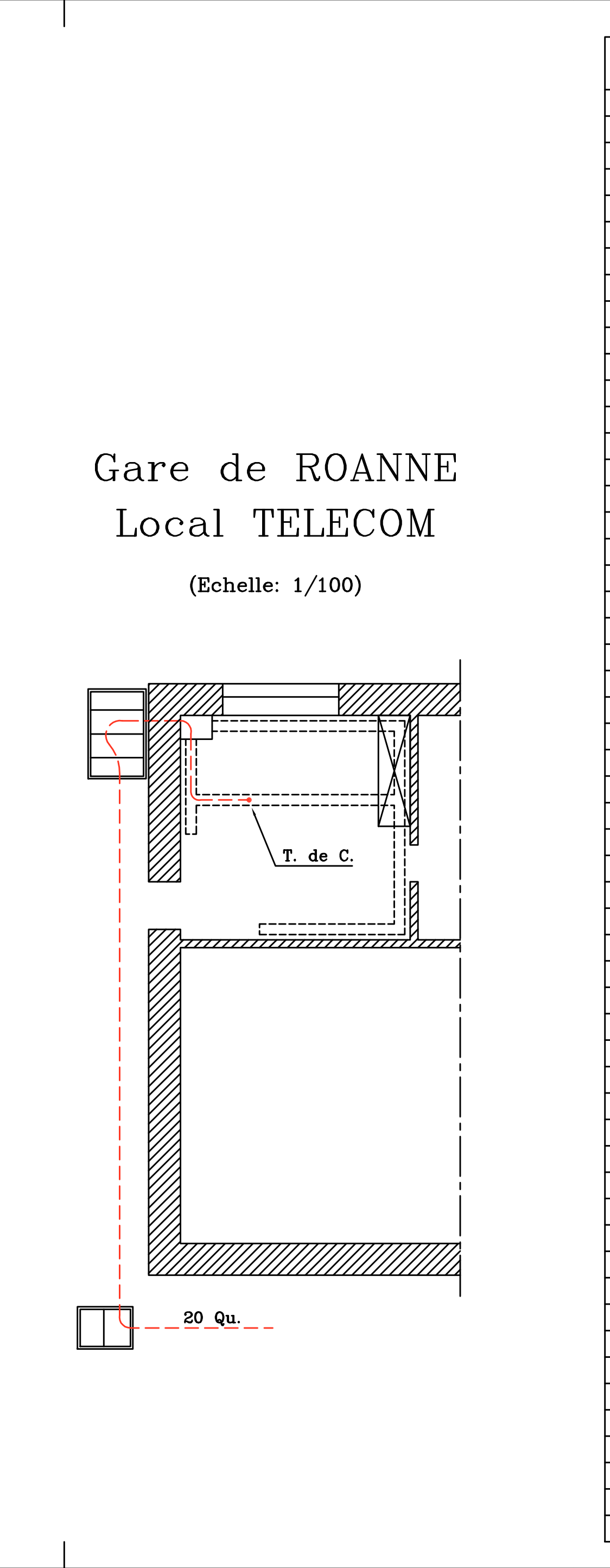

Gare de ROANNE
Local TELECOM
(Echelle: 1/100)